



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 12 janvier 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-01-16 / CLINIQUE – AVENUE SANTÉ BOIS-FRANCS – PAIEMENT QUOTE-PART 2026**

CONSIDÉRANT l'adhésion en 2018 de la Municipalité de Saint-Valère à la clinique médicale Avenue Santé Bois-Francs de Daveluyville;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal d'offrir et de maintenir des services de proximité à la population de Saint-Valère;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yannick Trépanier et appuyé par le conseiller Olivier Jacques et résolu,

QUE soit autorisée une quote -part de 2 975.00 \$ pour le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à la clinique médicale Avenue Santé pour l'année 2026.

QU'UNE copie de la résolution soit transmise au secrétariat du conseil d'administration de Avenue Santé Bois-Francs.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **13 janvier 2026**.

Annick Girouard

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459*